



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## COMITE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Onzième session  
Genève, 26 et 27 avril 1983

PROJET D'ORDRE DU JOUR

préparé par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption du compte rendu de la dixième session (document CAJ/X/8)
4. Intentions des Etats membres quant à la modification de leur législation sur la protection des obtentions végétales
5. Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales (document CAJ/X/9)
  - a. Recommandation 6 (document CAJ/XI/2)
  - b. Liste des classes aux fins de la dénomination des variétés (document CAJ/XI/3)
  - c. Recommandations au Comité consultatif concernant l'audition des organisations internationales professionnelles, les 9 et 10 novembre 1983 (document CAJ/XI/4)
6. Ecart minimum entre les variétés
  - a. Examen, si nécessaire, du document sur les questions techniques destiné à servir de base pour l'audition des organisations internationales professionnelles, les 9 et 10 novembre 1983 (document CAJ/XI/5)
  - b. Questions juridiques (document CAJ/XI/6)
  - c. Recommandations au Comité consultatif concernant l'audition des organisations internationales professionnelles, les 9 et 10 novembre 1983 (document CAJ/XI/7)
7. Examen des dénominations variétales
  - a. Harmonisation des procédures d'examen des dénominations variétales proposées (document CAJ/IX/4)
  - b. Coopération avec les autorités internationales d'enregistrement (document CAJ/XI/8)
8. Questions diverses
9. Programme de la douzième session du Comité
10. Clôture de la session

[Fin du document]

---

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34 chemin des Colombettes, à Genève, Suisse) et s'ouvrira le mardi 26 avril 1983 à 9 h 30.